Association du mont Rougemont

L'écho

une montagne d'information

Bulletin de l'Association +

Printemps 2022

Un numéro spécial destiné à l'ensemble de nos voisins propriétaires de lots boisés.

En janvier dernier, la MRC des Maskoutains lançait un appel de participation à son programme ***Fonds de développement rural***. L'Association du mont Rougemont a proposé un projet ayant pour titre *Mobilisation et animation pour nos milieux naturels.* Ce numéro spécial du bulletin de l'Association fait parti du premier de trois volets du projet.

Volet 1: Diffuser de l'information au sujet des bonnes pratiques d'utilisation des lots boisés afin d'assurer le maintien en santé de nos milieux naturels tout en favorisant les usages durables. Les destinataires sont des propriétaires des plus grands lots boisés situés dans le triangle formé par la partie de Saint-Damase du mont Rougemont, la partie de Saint-Pie du mont Yamaska et de la crête Saint-Dominique.

Volet 2: Organisation de visites forêt-faune. Destinées à l'ensemble des propriétaires de lots boisés du triangle décrit plus haut, ces visites sont l'occasion de rencontrer un ou plusieurs spécialistes du milieu forestier sur le terrain. Tous les sujets pourront alors être discutés en parcourant un ou plusieurs lots du mont Rougemont; acériculture, tubulure, martelage, arbres au potentiel faunique, débardage, présence de plantes rares ou menacées, nouveau règlement sur les milieux humides ou hydriques etc. Les dates seront annoncées plus tard. Nous vous invitons à nous signaler, dès maintenant, votre intérêt à y participer en nous téléphonant au **(450) 779-2725** ou en nous écrivant un courriel au: **info@montrougemont.org** .

Volet 3: Offre d'activités éducatives destinées aux camps de jour et écoles situés dans le triangle décrit plus haut. Lors de ces activités, les jeunes pourront réaliser une action concrète en lien avec la faune ou la flore.

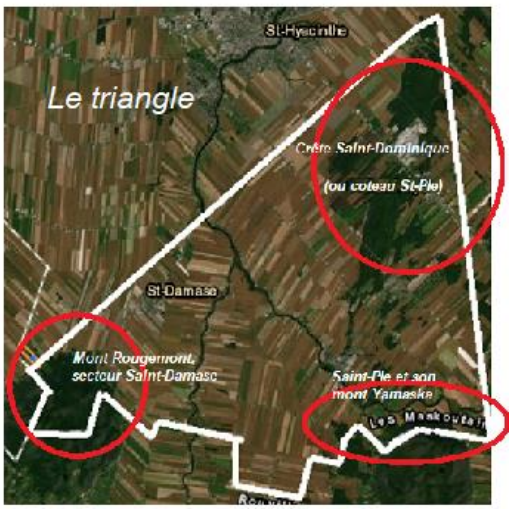

Une bonne partie des boisés de la MRC des Maskoutains sont situés dans ce que nous appelons ici ***le triangle*** (croquis ci-contre)***.***

Bien que notre projet s'adresse à l'ensemble de la population de la MRC, nous ciblons principalement les jeunes qui fréquentent les camps de jour et les propriétaires des plus grands lots forestiers situés dans ce triangle. Nous vous invitons à en parler avec vos voisins car, ces derniers n'ont peut-être pas reçu ce bulletin.

Ce projet est financer par le Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains :

Profitez-en !

Votre participation aux activités qui seront organisées dans le cadre de ce projet, est totalement gratuite. Pour toute information, n'hésitez-pas à communiquer avec notre coordonnateur au: (450) 779-2725
ou par courriel à: info@montrougemont.org

BONNE LECTURE ET BIENVENUE À NOS ACTIVITÉS!

Adresse de retour :
Association du mont Rougemont
120, rue Ledoux, Beloeil (Qc)

Le MRC des Maskoutains se dote d'une nouvelle règlementation en matière d'abattage d'arbres et de protection du couvert forestier.

En décembre dernier, la MRC des Maskoutains a annoncé l'adoption d'un nouveau règlement visant à uniformiser les règles d'abattage d'arbres applicables au sein de toutes les municipalités de la MRC. Ce règlement a pour effet de modifier toutes les règlementations municipales qui étaient en vigueur concernant l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier. Les propriétaires de lots forestiers de toute la MRC sont donc directement concernés par ce règlement. Le nouveau règlement s'inscrit dans une approche de développement durable de la protection du couvert forestier sur le territoire de la MRC. Il vise à exercer un contrôle de l'abattage des arbres partout sur le territoire afin d'assurer la conservation et l'amélioration du couvert forestier pour les générations futures. La MRC des Maskoutains est maintenant responsable des permis d'abattage, de déviation de cours d'eau et création d'étang pour toutes les municipalités de son territoire.

Rappelons qu'une assemblée de consultation publique s'est tenu le 19 août 2021 sur ce sujet. Le rapport de cette consultation a été déposé au conseil le 13 octobre de la même année. Cette consultation aura d'ailleurs permis d'apporter plusieurs modifications afin de tenir compte des commentaires reçus.

En résumé, il est interdit à toute personne d'entreprendre des travaux d'abattage dans un couvert forestier sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation de la MRC. Bien sûr il existe une panoplie de dispositions. Cela étant, afin d'éviter les mauvaises surprises, l'Association du mont Rougemont recommande à tout propriétaire de vérifier si les travaux qu'il compte effectué sont conformes à la règlementation. La meilleure façon pour le faire, est de s'adresser à la MRC des Maskoutains au 450 774-3141 ou par courriel: admin@mrcmaskoutains.qc.ca.

Qu'en est-il des MRC voisines, Vallée-du-Richelieu et Rouville ?

Pour les municipalités membres de la Communauté métropolitaine de Montréal comme Saint-Jean-Baptiste, un nouveau règlement de contrôle intérimaire concernant les milieux naturels a été voté le 28 avril 2021. Sa mise en application prochaine régira tous les boisés d'intérêt métropolitain notamment ceux du mont Rougemont situés à Saint-Jean-Baptiste. En gros, Il est interdit d'ériger ou permettre que soit érigée une construction ou de réaliser ou permettre que soient réalisés un ouvrage, des travaux ou toute activité dans les boisés identifiés aux cartes annexées. Pour les autres municipalités de la MRC Vallée-du-Richelieu non membres de la CMM, c'est le règlement de contrôle intérimaire sur la protection des bois de la MRC qui est appliqué par les inspecteurs municipaux. Une municipalité peut être plus restrictive que ce règlement, mais pas moins. Dans tous les cas, une demande de permis doit être adressée à la municipalité.

Quant à la MRC de Rouville, pour les municipalités membres de la CMM, le nouveau règlement de contrôle intérimaire s'appliquera. Pour les autres municipalités, les règlements sont différents. Ainsi, pour avoir la certitude de les respecter, il faut s'adresser à sa municipalité avant d'exécuter un travail d'envergure sur son terrain.

La règle générale à retenir :

- Dans tous les cas, il vaut mieux s'adresser à votre municipalité avant de procéder aux travaux d'abattage.
- Le propriétaire doit démontrer la pertinence des travaux d'abattage prévus. La plupart du temps, les municipalités exigent une prescription forestière émise par un ingénieur forestier.

Tubulure © J Benoit - Marais au mont Rougemont © OHYS - Abattage © Patrick Brissette—Ruisseau forestier au mont Rougemont © J Benoit - Billots de bois © Desfor

Circulation sur les terres privées et signalisation

Des impacts insoupçonnés

Avec l'accroissement des villes, leur densification et les façons de les concevoir durant le dernier siècle, les espaces naturels se font rares à proximité des zones urbaines. Les citoyens qui y habitent recherchent des endroits de nature, non loin de chez eux, ou ils peuvent pratiquer des activités de loisir; marche à pied, vélo de montagne, équitation ou encore loisirs motorisés. Au sud du Saint-Laurent, les propriétés du domaine public sont très rares et limitées à quelques grands parcs. Ce faisant, nos milieux naturels privés exercent une grande attraction. Un grand nombre de personnes se déplacent dans ceux-ci en dehors des endroits prévus à cette fin. Certains agriculteurs voient même leurs champs de céréales d'automne, être partiellement détruits par le passage de motoneiges en dehors des sentiers organisés. Que ce soit à pieds, à vélos, en Quads, en tracteurs, en carriole ou à dos de cheval : tout type de circulation a un impact sur le milieu naturel. Ces activités récréatives peuvent causer plusieurs impacts dévastateurs sur le territoire comme l'érosion, le compactage, le dérangement des espèces, le détournement de cours d'eau, l'augmentation de la turbidité des cours d'eau, l'amoncellement de déchets, etc. Tous les chemins n'ont pas la même résistance. Certains sont conçus pour recevoir une circulation intense mais ce n'est pas le cas de la plupart des sentiers en milieu boisé. Les personnes responsables de l'aménagement du territoire doivent être conscients de ces impacts et il devient de plus en plus nécessaire de trouver des façons de mieux concilier les usages. La mise en place de nouveaux espaces accessibles au public, bien balisés et surveillés, est peut-être une des solutions à examiner.

Comme plusieurs organisations au Québec, l'Association du mont Rougemont souhaite favoriser la conciliation des usages afin que nos milieux naturels puissent permettre le maintien des usages traditionnels tout en minimisant les impacts sur la fragile biodiversité. Cette partie de sa mission est difficile compte-tenu du nombre de personnes impliquées (à lui seul, le mont Rougemont est possédé par plus de 350 personnes). C'est pourquoi l'Association participe aux diverses consultations publiques et à la Coalition des Montérégiennes. Un travail titanesque et souvent bénévole.

La signalisation des propriétés : une nécessité

L'affichage est omniprésent dans notre société. Que ce soit les publicités, la signalisation routière etc. En milieu naturel, bien que la signalisation peut sembler désagréable du point de vue du paysage, elle n'en est pas moins indispensable. Avec l'augmentation, autorisée ou non, de la circulation sur les propriétés privées, le risque d'accidents ou de méfaits augmente. Un juriste rencontré par le coordonnateur de l'Association du mont Rougemont en 2018, expliquait que les propriétaires pourraient subir des poursuites en cas d'accident. Il est donc de plus en plus nécessaire de s'en prémunir. En plus de devoir détenir une assurance responsabilité, les propriétaires doivent aussi démontrer qu'ils ont pris des mesures pour prévenir les accidents notamment en signalant aux promeneurs qu'ils sont sur une propriété privée. Que cela déplaise ou non, notre système économique et politique est basé sur le droit et la propriété privée. Les propriétaires ont droit au respect de leurs propriétés alors que les autorités publiques peinent à intervenir. Ces affiches sont disponibles à l'Association.

Humains et animaux: nous sommes voisins.

Nichoir à chouette rayée, mont Rougemont: une installation bénéfique pour tous @AMR

Une cohabitation harmonieuse avec nos voisins, y compris les espèces fauniques, procure autant de bénéfices pour nous que pour la nature. Le maintien d'une grande biodiversité facilite la filtration de l'eau et de l'air, la régulation du climat, la fertilité du sol, la pollinisation ou encore la lutte contre les ravageurs! Il est possible d'effectuer des gestes simples pour favoriser la biodiversité qui nous aidera en retour. Par exemple, l'installation de **structures artificielles**, telles que des nichoirs ou des abris, permet de suppléer certaines carences du milieu. Ces structures donnent la chance aux espèces visées d'augmenter leur nombre car il sera plus facile pour elles de se reproduire ou de se nourrir. Ces différentes installations permettent de combler des besoins d'espèces qui sont défavorisées par les milieux fortement humanisés. Les nichoirs artificiels ont comme but de pallier aux effets de coupes forestières ou l'agrandissement des terres, en jouant le même rôle que celui des chicots. Le bois de ces grands arbres moribonds ou morts s'affaiblit. Ce faisant, il devient mou invitant ainsi les pics à y creuser des cavités. Ces cavités sont alors propices à la nidification par d'autres espèces. La chouette rayée, qui ne possède pas de bec pour creuser l'arbre, se laissera convaincre si elle aperçoit un nichoir avec une très grosse cavité. Une fois installée, elle s'occupera de l'abondance des rongeurs (tamias et écureuils) du coin pendant plusieurs années!

Bonne cohabitation !

Les îlots forestiers de la Montérégie: une grande richesse de biodiversité à préserver

Que votre propriété soit un héritage familial et un endroit où vous reposer, une source de bois, de sirop d'érable et de revenus, ou encore un endroit pour pratiquer vos activités de chasse, elle mérite d'être bien gérée pour vous assurer d'en profiter encore longtemps. En tant que propriétaire, vous avez un rôle de premier plan face à l'avenir des boisés régionaux. Par une bonne gestion, vous aidez à assurer le maintien d'habitats fauniques et floristiques en santé tout en préservant vos sources de revenus.

La diversité biologique de nos terres boisées est parmi les plus riches au Québec. Les conditions climatiques du sud de la province favorisent la cohabitation de bien des espèces animales et végétales. Voici un petit aperçu des animaux et des végétaux que vous pourriez rencontrer sur votre terrain.

Renard roux

Très commun au Québec, le renard roux peut vivre autant dans les champs que dans les boisés. Sa présence sur votre terrain est très utile. Il vous débarrassera des petits mammifères qui peuvent endommager vos arbres.

Grand pic

Cet oiseau est aussi impressionnant que son puissant martèlement sur les arbres ! Vous retrouverez le Grand pic dans les forêts d'arbres âgés qui offrent une bonne couverture par leur feuillage. Il préfère les forêts à l'état sauvage de grande superficie (de 50 à100 ha), mais il peut se contenter d'un plus petit boisé s'il n'y est pas dérangé. Il a besoin de gros arbres d'au moins 30 cm de diamètre (12 po), pour y creuser son nid et se nourrir. Il se régalera des insectes qu'il trouvera dans vos arbres en dépérissement.

Gélinotte huppée

Les besoins de la Gélinotte huppée varient beaucoup selon la saison. L'hiver, elle se réfugie sous des conifères et se nourrit de bourgeons. Vers la fin du printemps, elle cherche un coin de forêt très dense pour bien cacher son nid. Durant l'été, elle utilise des peuplements feuillus ou mixtes pour se nourrir de fruits, de feuilles, de champignons et d'insectes.

Chauves-souris

Ces petits mammifères volants ont un rôle important dans le maintien des écosystèmes. Chasseurs d'insectes hors pair, grâce au repérage des proies par l'écholocalisation ils deviennent un atout important dans le contrôle des populations d'insectes.

Chouette rayée

Ce rapace nocturne de grande envergure fréquente les forêts matures à proximité d'un milieu ouvert ou d'un plan d'eau où il trouvera son terrain de chasse. Ces oiseaux sont très utiles pour contrôler les populations d'écureuils et réduire le grignotage de vos tubulures.

Couleuvre tachetée

Un reptile en situation préoccupante est présent dans plusieurs secteurs du pourtour de la région : la couleuvre tachetée. Elle est faussement perçue comme dangereuse, alors qu'elle peut même être une alliée si vous cherchez à réduire les populations de rongeurs ! Il s'agit de la plus grande part de son menu. La couleuvre à ventre rouge, la couleuvre à collier et la couleuvre rayée sont d'autres reptiles de la région. Les plus petites couleuvres mangent des limaces, des larves d'insectes ou des petits escargots.

Musaraigne

Plusieurs espèces communes de petits mammifères sont répertoriées dans les alentours. La grande musaraigne figure parmi celles-ci. Cet animal se fait un nid sous les débris ligneux laissés au sols ou encore dans les chicots et les vieilles souches. Sa nourriture se compose principalement d'insectes, d'escargots, de limaces, de grenouilles, de champignons souterrains et parfois même de petits rongeurs.

Les avez-vous vu? Rapportez-nous vos observations!

Des arbres remarquables et une grande richesse floristique

Les monts Rougemont et Yamaska, de même que la crête Saint-Dominique, sont également connus pour leur diversité en végétaux. Ce territoire est composé de plusieurs types de peuplements forestiers qui abritent des espèces aux besoins différents. Au total, c'est près de 800 espèces végétales qui y poussent, dont 34 plantes très rares. Notre région fait partie de la zone de végétation la plus riche au Québec : l'érablière à caryer cordiforme. Les forêts de cette zone peuvent regrouper jusqu'à 49 essences d'arbres différentes. Elles sont riches, mais rares ! Elles couvrent seulement 0,6 % du territoire du Québec. On y trouve donc des espèces qu'on ne voit nulle part ailleurs dans la province à cause de la rigueur du climat.

Érablières

Une grande portion de la région est constituée d'érablières riches, abritant parfois des espèces végétales très rares comme l'orme liège qui a déjà été répertorié au coteau Saint-Pie. En générale, avec nos érables, on retrouve du frêne, du tilleul, du noyer, du chêne, des cerisiers, du caryer et bien d'autres essences ! Dans un prochain numéro, nous traiterons des bienfaits de conserver une multitudes d'essences afin d'assurer le maintien en santé de nos érablières.

L'orme liège: rare parmi les rares

Selon un inventaire récent, on estime à plus de 2500 le nombre total d'ormes lièges au Québec. Il est très difficile à distinguer de l'orme d'Amérique. Si vous croyez qu'il y en a un chez vous, faites-nous part de votre observation!

Image et sources: Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.

Prucheraies

Plusieurs peuplements dominés par la pruche du Canada se retrouvent dans la région, souvent sur des sols fragiles ou rocheux. Peu de plantes arrivent à pousser dans leur sol acide et où la lumière perce difficilement. De nombreuses espèces animales recherchent de tels peuplements pour s'abriter l'hiver.

Les arbustes

Outre les essences arborescentes, plusieurs espèces d'arbustes sont présentes, quoiqu'en faible proportion. Les espèces les plus abondantes dans le secteur sont l'if du Canada, essence résineuse utilisée notamment dans le traitement contre certains cancers, l'érable de Pennsylvanie, l'amélanchier du Canada et la viorne à feuilles d'aulne. Ces trois dernières espèces produisent de petits fruits qui représentent une source importante de nourriture pour les oiseaux. Plusieurs autres arbustes fruitiers sont répartis sporadiquement sur le territoire et contribuent ainsi à nourrir la faune de votre boisé.

Les herbacées

Bon nombre de plantes herbacées y poussent aussi ! Ces plantes du sous-bois peuvent même être assez abondantes surtout à l'approche des zones plus humides. La présence de fougères et de plusieurs autres espèces comme l'adiante pédalée, peut indiquer une zone plus humide. D'autres plantes telles que : l'arisème petit-prêcheur, le caulophylle faux-pigamon, et le sceau de Salomon sont souvent observées. Ces espèces dites « indicatrices » nous dévoilent la richesse du sol et indiquent que l'habitat est propice à la présence d'espèces rares. En effet, l'ensemble notre territoire se révèle être un habitat qui permet le maintien de quelques populations majeures d'espèces rares au Québec. Il sert aussi de refuge pour certaines espèces en péril au Canada.

Fougère à l'autruche, Adiante pédalée, Arisème petit prêcheur, Caulophylle faux pigamon, Trille rouge, Sceau de Salomon @ Nature-Action Québec

Surveillons les envahisseurs

Notre monde moderne a permis de multiplier les échanges entre les continents. Certains de ces échanges n'ont pas toujours été avantageux. C'est le cas, notamment, du transport involontaire ou volontaire, de plantes ou animaux au potentiel envahissant ou ravageur. Tout les propriétaires de lots boisés ont été confrontés, ou le seront éventuellement, à l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes (EEE). Par exemple, l'**agrile du frêne** a décimé près de 99% de tous les frênes aux États-Unis et c'est déjà presque le cas en Montérégie. La meilleure façon de mieux se préparer à l'arrivée d'insectes, de mammifères ou de plantes exotiques envahissantes, est certainement d'être vigilant quant à leur présence dans le territoire. Voici un portrait de quelques espèces à surveiller.

Le fulgore tacheté

Fulgore tacheté @ Agence canadienne d'inspection des aliments

Ce superbe insecte d'à peine 3 cm d'envergure, ressemble à un papillon aux couleurs vives . C'est aussi un ravageur important qui tend à remonter la frontière des États-Unis. Il faut donc ouvrir l'œil et le repérer pour limiter sa propagation. Originaire de Chine, il se nourrit de sucres végétaux, ce qui perturbe la circulation normale des nutriments dans la plante. Les grandes infestations peuvent endommager plusieurs espèces d'arbres et d'arbustes, ce qui représente une menace sérieuse. Les œufs sont pondus en groupes de lignes droites avec 30 à 50 œufs par masse. Ils sont recouverts d'une sécrétion grise brillante. Bien qu'il ne serait pas officiellement répertorié en Montérégie, certaines personnes mentionnent avoir observé des adultes. Pensez à toujours prendre une photo afin de pouvoir transmettre une observation.

L'érable de Norvège

Comparaison feuilles et samares d'érables @ CRE-Capitale Nationale

L'érable de Norvège a été abondamment planté dans les villes et villages Nord-Américains. Son feuillage est apprécié d'autant plus qu'il y a plusieurs variétés au feuillage panaché avec différents tons de jaunes. Ces feuilles sont similaires à celle de l'érable à sucre. Ses samares sont assez différentes de celles de l'érable à sucre. Cet arbre est mal adapté à nos conditions hivernales mais il peut tout de même vivre de nombreuses années et se reproduire en milieu naturel. C'est surtout cette dernière capacité qui pose un problème pour nos milieux naturels puisqu'il pourrait nuire à la croissance de nos étables indigènes même s'il vit bien moins longtemps. Il ne produit pas une eau sucrée au printemps. Un propriétaire du mont Rougemont était fier de me montrer un bel arbre qu'il avait planté dans la montagne en mémoire de son frère décédé. Il s'agissait d'un érable de Norvège. **Pensez à vérifier !**

Spongieuse européenne, larves et papillons @ Ontario.ca

Spongieuse européenne

Cet insecte a fait les manchettes l'été dernier alors que de grandes superficies ont été défoliées par les larves de ce papillon d'origine européenne. Les infestations de cet insectes sont cycliques et dépendent des températures hivernales qui peuvent tuer les œufs lorsqu'il y a plusieurs jours sous les moins 25 degrés. D'après ce qu'on en sait pour 2022, une infestation est probable à partir de l'Ontario. Lorsque des infestations surviennent plusieurs années d'affilé, elles peuvent nuire considérablement à la survie des arbres surtout si d'autres défoliateurs sont aussi présents comme la livrée des forêts. Faudra t-il envisager des traitements si jamais il y a trop de répétions d'infestations? Ce sera peut-être une option. Lors d'un webinaire au sujet de l'infestation de 2021, un représentant du Ministère des forêts, de la faune et des parcs, nous a mentionné que le Ministère est surtout préoccupé par la situation des résineux au nord du Saint-Laurent et qu'il n'envisage aucunement d'aider à lutter contre cet insecte même advenant de nouvelles infestations.

Le nerprun bourdaine (et cathartique)

Deux espèces de nerprun sont présentes au Québec. Les nerpruns bourdaine et cathartique. C'est le bourdaine qui est le plus présent dans le sud du Québec notamment en Estrie. Sa distribution est en constante progression et il est très présent à Saint-Pie et à Saint-Dominique dans le territoire que nous appelons le **crête Saint-Dominique** ou le **coteau Saint-Pie**. Cet arbuste envahissant a un effet dévastateur sur nos forêts. Il peut atteindre plusieurs mètres de hauteur. Originaire d'Eurasie, il a été planté en Amérique à des fins médicinales et ornementales. Il s'est si bien adapté au Québec qu'aujourd'hui, il peut croître dans tous les types d'environnement où il empêche la végétation naturelle, plantes et arbres, de pousser. Dans les forêts et boisés où il est installé, il empêche toute régénération des arbres. On le retrouve en très grande quantité en Estrie ou même les plantations forestières en souffrent. L'arrachage systématique doit débuter dès les premières observations afin de l'empêcher de grandir et de produire ses fruits abondants et non comestibles. À l'hiver 2021, le nerprun bourdaine avait été observé dans 9 régions administratives du Québec. Bien qu'il ressemble à s'y méprendre à certains cerisiers naturels, il possède certaines caractéristiques assez perceptibles comme ses feuilles qui sont d'un vert foncé plutôt luisant au nervures à tendance parallèle. La frange des feuilles est souvent ondulée.

Nerprun bourdaine, feuille et fruits @ AFSQ

Le renouée du japon

Il y a quelques années, cette plante n'était pas, ou très peu, présente aux alentours du mont Rougemont ou elle y a été détectée il y a quatre ans. Elle est maintenant bien présente dans toute la Montérégie. Les gens la reconnaisse assez facilement puisqu'elle possède une tige creuse ou presque aux allures de bambou. Avec sa capacité étonnante de survivre sous le sol pendant de nombreuses années, elle est très difficile, voire impossible, de s'en débarrasser définitivement une fois qu'elle est bien installée. Attention, le moindre morceau de tige peut produire une nouvelle pousse. Ce faisant, il ne faut surtout pas penser qu'il est possible de s'en d'débarrasser en la coupant. Même l'arrachage n'est pas une bonne technique à moins de pouvoir entreposer les résidus enroulés dans des bâches pendant plusieurs années.

Renouée du Japon en fleurs@AMR

Sanglier @ Wikimedia

Le sanglier: un animal que vous ne voulez pas avoir dans votre forêt

Les forêts européennes sont possiblement bien adaptées au sympathique sanglier des aventures d'Astérix et Obélix. Ce n'est vraiment pas le cas ici. Cet animal peut se multiplier à grande vitesse. En forêt, il mettra son groin dans le sol à la recherche de champignons, racines et autres plantes herbacées. Au final, il ne restera plus rien. Il ne semble pas encore être présent en milieu naturel au Québec mais sa présence est bien sentie à l'ouest de l'Ontario.

Demeurons vigilants!

Apprenons à reconnaître ces envahisseurs afin de pouvoir intervenir rapidement sans trop d'effort.

Assemblée générale annuelle 2022 (modes présentiel et virtuel): une grande réussite!

Le 27 avril dernier, l'Association du mont Rougemont tenait son assemblée générale annuelle. Plus d'une trentaine de membres de l'association, principalement des propriétaires, y ont participé. Le document audio-visuel présenté aura permis de faire un bon rappel des activités ayant eu cours en 2021. Cette année, trois membres du conseil terminaient leur mandat. Notre présidente, madame Chrystiane Collette, s'est représentée pour un nouveau mandat. Bravo! Il reste maintenant un poste à pourvoir au sein du conseil. **Faites-nous part de votre intérêt!**

L'Association du mont Rougemont, c'est quoi?

Notre association est un OSBL fondé il y a 20 ans par des propriétaires et résidents de St-Damase, St-Jean-Baptiste et Rougemont, soucieux d'assurer la pérennité des usages et du paysage du mont Rougemont tout en préservant ses milieux naturels pour les générations futures. L'AMR est membre de la Coalition des Montérégiennes.

Coupon détachable pour devenir membre ou renouveler votre adhésion

Complétez les informations et faites parvenir le coupon à l'adresse indiquée avec un chèque au montant approprié
(**Virement par *Interac* possible: Communiquez avec nous pour ce faire).**

Prénom et nom : _____

No. de téléphone (nous vous contacterons pour finaliser les informations) _____

Propriétaire d'un lot au mont Rougemont (***V***) ? OUI _____ NON ____ Si oui, joindre un chèque de 30$ (80$ pour 3 ans)

NON propriétaire d'un lot mais **résident** de Rougemont, St-Jean-Baptiste ou St-Damase (***V***) ? OUI ____ NON ___ Si oui, versez votre cotisation annuelle de 30$ (80$ pour 3 ans). Les résidents ont droit de vote.

Autre **collaborateur** sans droit de vote (***V***) _____ : 15$

Veuillez accepter un don de _____.

Faire parvenir votre chèque par la poste à l'adresse suivante:

Note: les cotisations annuelles sont du 1er mai au 30 avril.

Association du mont Rougemont
120, rue Ledoux
Beloeil, (Qc) J3G 0A4
(450) 779-2725
info@montrougemont.org

Ce bulletin est réalisé grâce au soutien financier du programme Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains

120, rue Ledoux
Beloeil, Québec

info@montrougemont.org
www.montrougemont.org
(450) 779-2725

Envoyez-nous votre adresse courriel afin de recevoir nos bulletins par courriel. Vous pouvez aussi nous transmettre vos commentaires par courriel à : **info@montrougemont.org**
ou en nous suivant sur notre page **Facebook** au: **@MontRougemont**